

Faits et documents. Episodes des massacres arméniens de Diarbékir

Faits et documents. Episodes des massacres arméniens de Diarbékir. 1920.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

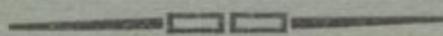
5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisationcommerciale@bnf.fr.

NF61298

FAITS ET DOCUMENTS



ÉPISODES
DES
Massacres Arméniens
DE
DIARBÉKIR



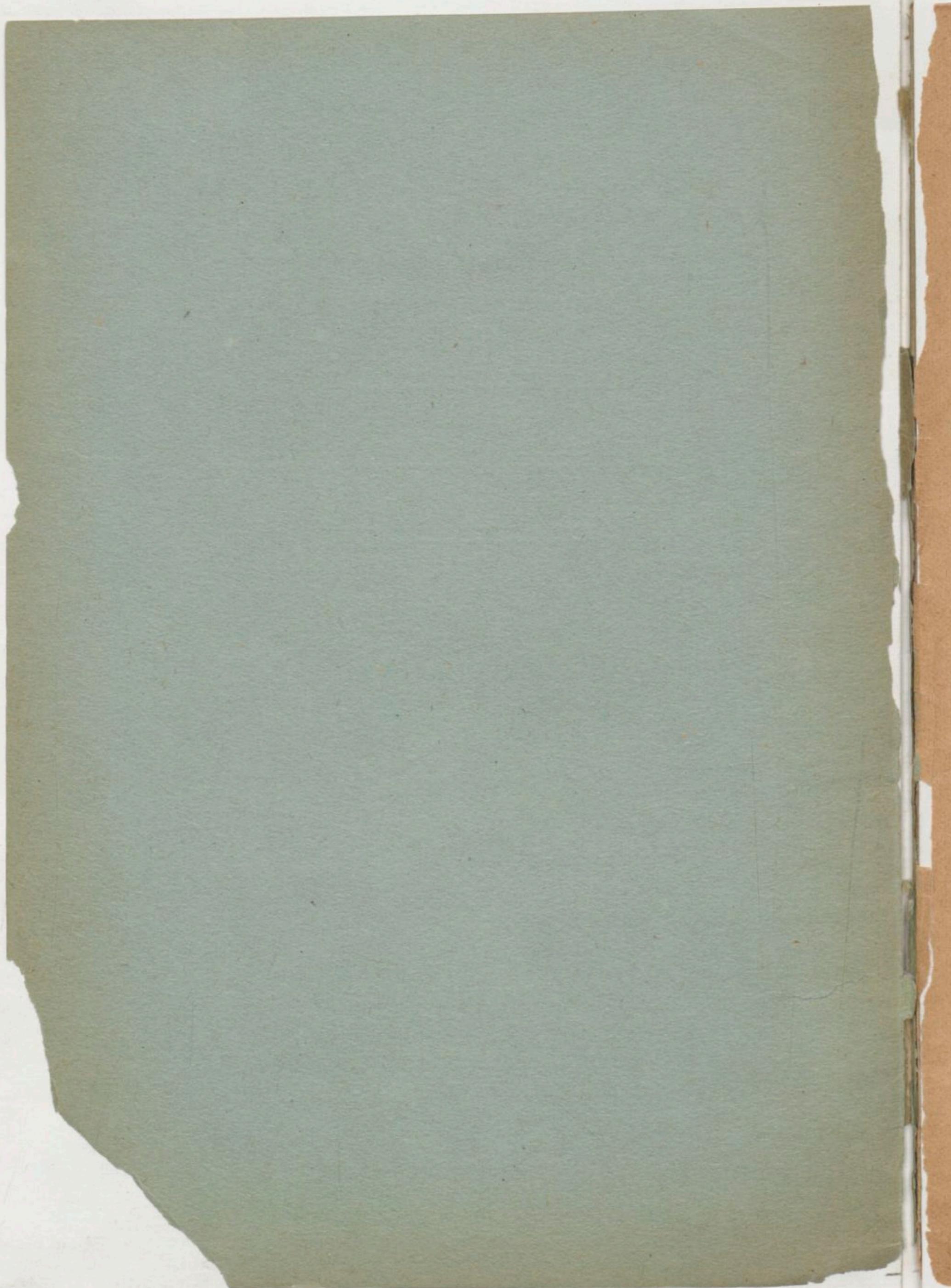
CONSTANTINOPLE



IMP. KÉCHICHIAN FILS
Stamboul, S. Porte, Rue Ebou-Sououd

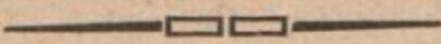
1920

298



NF 61298

FAITS ET DOCUMENTS



ÉPISODES
DES
Massacres Arméniens
DE
DIARBÉKIR



NF 61298

CONSTANTINOPLE

IMP. G. KÉCHICHIAN FILS
Stamboul, S Porte, Rue Ehou-Souond





Episodes des Massacres Arméniens de Diarbékir

C'est à Diarbekir que les Arméniens ont été les principales victimes de la férocité turque et c'est le docteur Réchid, ex-gouverneur de ce vilayet, qui a organisé personnellement ces massacres et qui assume devant l'histoire et la conscience du monde civilisé une responsabilité écrasante.

A la veille de comparaître devant la cour martiale et malgré la bienveillance manifestée de ses juges, il se sentit perdu par l'énormité de ses crimes sinistres qu'il se voyait dans l'impossibilité de justifier. Il s'évada de la prison et se suicida à Bechiktache, le 6 Février 1919.

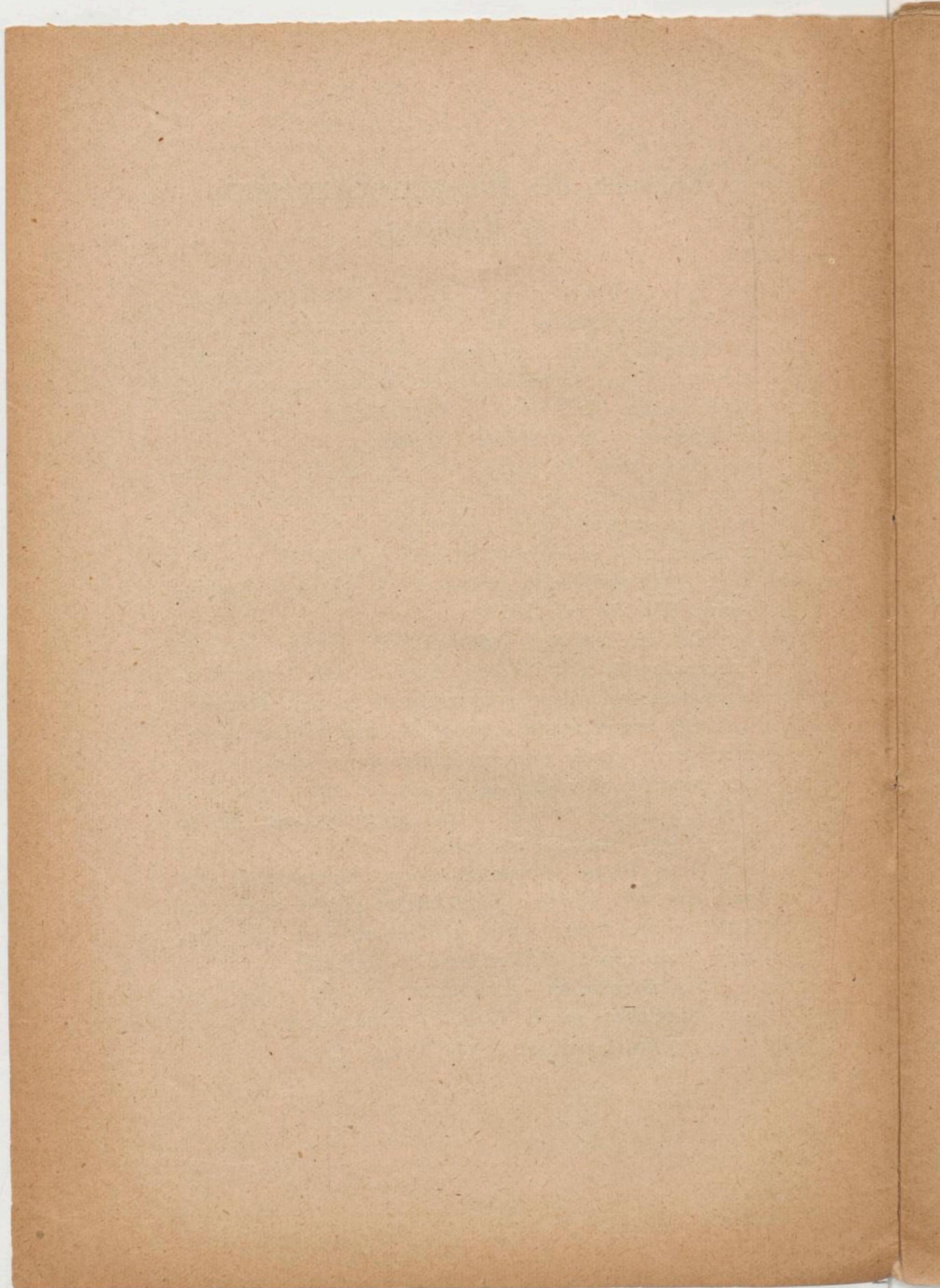
Cet acte est déjà suffisant pour donner une idée exacte de son activité dans l'œuvre de l'exterminations des Arméniens, conformément au plan allemand.

Cet épouvantable épisode du martyrologe arménien serait resté totalement inconnu si quelques uns des déportés n'avaient pensé à noter autant que possible et au jour le jour, les scènes atroces qui se déroulaient devant leurs yeux.

Nous avons compulsé consciencieusement les précieux manuscrits. Nous avons profité également d'une œuvre documentaire publiée au Caire par l'ancien Vice-Consul d'Angleterre à Diarbékir.

Ces documents représentent une des pages les plus sanglantes de la Tragédie Arménienne.

Constantinople, le 20 Octobre 1919.



I

L'ordre de la mobilisation générale fut donné le 3 Août 1914. Ceux qui n'auraient pas répondu à l'appel, dans un délai de 10 jours, devaient être arrêtés, emprisonnés et punis sévèrement. Cet ordre fut également communiqué à tous les villages et les paysans arméniens s'empressèrent de venir à Diarbékirkir pour se faire incorporer dans leurs régiments respectifs. Mais, par suite de la lenteur des enrégistrement, ces malheureux moisissaient dans des coins d'auberges malpropres, et de plus, ils commençaient peu à peu à se ruiner économiquement. Quelques jours après l'ordre de la mobilisation, les Autorités se mirent à réquisitionner pour les besoins militaires tout ce qui tombait sous leurs mains. Une commission spéciale fut instituée à cet effet, dont les chefs étaient deux unionistes notoires : Attar Hakki et Djordjis Aga-Zadé Keur Youssouf, délégué du comité. Ce fut une belle occasion pour ruiner les commerçants arméniens en réquisitionnant toutes leurs marchandises et tous leurs biens.

Parmi les Turcs, le projet de ruiner économiquement les Arméniens existait déjà depuis longtemps. En 1910, sur l'initiative des Unionistes, on avait créé à Diarbékirkir sous le nom de «*La Renaissance Turque*» une association composée uniquement de Turcs et d'autres éléments musulmans, et dont le but principal était de prendre en main tout le com-

merce du Vilayet, ainsi que l'exportation et l'importation de toutes les marchandises. Après l'institution de la commission pour les réquisitions militaires les Turcs conçurent le projet diabolique d'incendier tout le marché, afin de ruiner radicalement le commerce des Arméniens.

Effectivement après le départ de Djémal bey, le gouverneur démissionnaire, le 19 Août, 1914, après minuit, selon les dispositions arrêtées d'avance par le comité unioniste et par l'autorité locale, on mit le feu aux quatre coins du marché.

Les Arméniens, accourus sur les lieux soit pour combattre l'incendie, soit pour sauver leurs marchandises, en étaient impitoyablement empêchés par les agents et les gendarmes turcs. C'est ainsi que l'incendie prit de grandes proportions et que 1080 boutiques environ, 3 hans, 13 fours, 14 ébénisteries, plusieurs bains et une foule d'autres bâtisses furent la proie des flammes. La perte totale était évaluée par la municipalité dans une dépêche transmise au pouvoir central, le 31 Août 1914, à la somme de 350000 Ltqs. environ.

Ce chiffre est, cependant, bien au-dessous de la réalité: car d'après l'évaluation des consuls de France et d'Angleterre à Diarbékir et aussi, d'après les données des commerçants de l'endroit eux-mêmes, les dégâts dépassaient la somme formidable d'un demi-million de Ltqs. en biens appartenant exclusivement aux Arméniens.

Il n'y avait, en effet, que 60 boutiques brûlées appartenant aux Turcs, et encore, là, on avait pris la précaution d'enlever à l'avance et de mettre en

lieu sûr les marchandises. C'est le commissaire de police Guevranli-Zadé Memdouh bey qui avait été le principal instigateur de l'incendie. Aussi le premier soin du nouveau vali Hamid bey, arrivé à Diarbékir, le 23 Août 1914, deux jours après l'incendie, fut-il de révoquer Memdouh, mais le comité *Union et Progrès* s'empressa immédiatement d'envoyer ce dernier à Adana avec la même mission.

Hamid bey, qui est resté en fonction jusqu'au 28 Mars 1919, ne réussit ni à contenter les notables turcs de la ville ni à vivre en bonne harmonie avec les députés Feyzi et Zulfi beys et les membres du club unioniste qui le considéraient comme un obstacle à la réalisation de leur sinistre projet. Pour se débarrasser de lui, ces derniers s'adressèrent au bureau central du comité à Constantinople, en l'accusant d'être l'ami des Arméniens et d'avoir d'étroites relations avec leur vicaire. Talaat bey acquiesça à leur requête en révoquant Hamid bey du poste de gouverneur de Diarbékir. Son successeur fut le docteur Réchid bey ancien gouverneur de Moussoul qui prit possession de son poste le 28 Mars 1915.

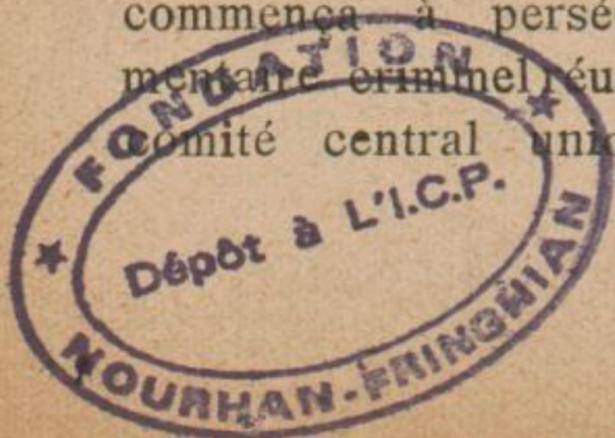
Hamid bey était la deuxième victime des intrigues criminelles des Turcs de Diarbékir, le commandant d'Etat Major Muchtak bey en ayant été la première. Ce noble personnage s'était brûlé la cervelle le 15 Septembre après avoir expliqué dans des missives adressées à sa mère, à sa femme, à son frère, et au commandant militaire de Diarbékir, le motif de son suicide.

Muchtak bey stigmatisait dans ces lettres, les injustices et les actions criminelles du gouvernement,

de la commission des réquisitions militaires, du Parti Unioniste, et surtout l'ordre secret arrivé du commandement du corps d'armée d'Erzindjan, qui enjoignait aux autorités militaires de persécuter et d'éliminer les Arméniens. Indigné par la conduite injustifiable des Autorités dans la politique d'oppression suivie à l'endroit des Arméniens et ne pouvant pas porter sur sa conscience le poids de tant d'illégalités et de méfaits commis par le gouvernement turc, il avait préféré de se donner la mort que de vivre dans la honte de porter le nom turc.

Avant la nomination de Réchid bey au poste de gouverneur de Diarbékir, c'est le député Feyzi qui avait été incontestablement l'âme de l'agitation contre les Arméniens. Feyzi était le fils de l'un des organisateurs des événements sanglants de 1895, Pirindji-Zadé Arif, qui s'était mis personnellement à la tête des tribus Kurdes pendant le pillage et le massacre des Arméniens à Diarbékir et dans ses environs. En récompense de sa férocité et de ses crimes, cet ignoble personnage avait été décoré par le Sultan Abdul-Hamid, et, en 1908, lors de la remise en vigueur de la constitution ottomane, élu député. Son élection avait été validée par le Parlement turc malgré l'opposition qu'elle avait soulevée, à cause de son passé chargé de crimes.

Comme son père, Feyzi avait été également élu député de Diarbékir pendant la guerre. Lorsqu'on commença à persécuter les Arméniens, ce parlementaire criminel réussit à obtenir un ordre secret du comité central unioniste de la capitale, moyennant



la somme de 150,000 Ltqs., qu'il versa intégralement en s'appropriant les biens des Arméniens.

Nationaliste enragé, Feyzi était la personification du Comité *Union et Progrès*, et partisan résolu et farouche du panislamisme. idée chère aux aspirations des Turcs et qui devait alarmer le monde, et surtout la Grande-Bretagne.

Avant l'entrée en guerre de la Turquie, le 27 Août 1914, Feyzi recevant chez lui le Vice-Consul d'Angleterre à Diarbékir n'hésita pas, lui qui s'était fait toujours passer pour un anglophile, à exprimer ouvertement son opinion comme le fonctionnaire anglais lui demandait ce qu'il pensait de la guerre mondiale et de la probabilité de l'entrée en ligne de la Turquie.

Voici textuellement ce que Feyzi déclara :

« Cette guerre sera une guerre mondiale. Les Allemands ont fait des préparatifs si formidables, accumulé tant de matériel de guerre et inventé tant d'engins meurtriers qu'ils seront certainement vainqueurs. Ils écraseront d'abord la France et ensuite ils se retourneront contre la Russie pour l'écraser à son tour. Et puis, ce sera le tour de l'Angleterre, avant que celle-ci ait eu le temps de se préparer. L'intérêt supérieur de la Turquie exige qu'elle se range du côté de l'Allemagne. Nous aurons, en cas de victoire, l'Égypte, la Cyrénaïque, la Tripolitaine, l'Algérie, la Tunisie, la Roumélie, la Crête, Chypres le Caucase, et enfin les Indes! Alors, nous formerons un empire islamique immense, avec 300 million de Musulmans. Voilà ce que nous ont promis les Allemands. Tandis que vous autres, Anglais perfides, vous n'avez

même pas voulu nous livrer nos deux dreadnoughts».

La-dessus, le Vice-Consul lui fit observer que les Turcs feraient mieux de ne pas se laisser entraîner par l'optimisme, car si leurs espérances ne venaient pas à se réaliser, ils perdraient même ce qu'ils possèdent. A part cela, la Turquie, en s'alliant avec l'Allemagne, ferait preuve d'ingratitude envers l'Angleterre qui l'a sauvée trois fois d'une débâcle certaine. Tandis que si la Turquie voulait rester neutre, elle y gagnerait beaucoup et s'enrichirait.

A ces observations, aussi justes que logiques, Feyzi bey ne répondit rien. Il était intimement convaincu que l'Allemagne était invincible, et c'était là, du reste, également l'opinion courante au sein du comité *Union et Progrès*.

Au cours de cet entretien, Feyzi bey s'exprima sur les Arméniens de la façon suivante : «Les Arméniens, dit-il, avec leurs comités révolutionnaires, sont sympathiques à la cause des alliés et de l'Angleterre. Ceci est une faute très grave de leur part. Il ne faut pas qu'ils oublient qu'ils sont sujets ottomans; ils devraient plutôt fomenter des agitations au Caucase pour nous aider à nous emparer de ce territoire qui nous appartenait».

Le Vice-Consul fit remarquer que Kars et Ardahan avaient été des monceaux de ruines sous la domination turque, tandis que maintenant ils sont prospères et enrichis. Les Arméniens de Turquie souffrent sous la persécution des Kurdes. Si le gouvernement ottoman leur accordait plus de droit et de sécurité, il arriverait certainement à les utiliser à son profit.

Feyzi bey, sans chercher à réfuter ces justes

observations, continua à lui dévoiler les projets du Comité *Union et Progrès* en répétant: «Si les Arméniens s'entêtent à persister dans leur attitude démente, cela leur coûtera très cher. L'Angleterre, la France et la Russie ne sont pas en mesure de leur venir en aide et de les sauver; tandis que nous, nous pouvons faire tout ce que nous voulons et soyez certain que l'Allemagne et l'Autriche n'y feront aucune opposition.»

Comme le Vice-Consul lui disait son étonnement de lui voir exprimer des réflexions aussi radicales, Feyzi bey répondit qu'au printemps dernier, se trouvant à Berlin avec les membres d'une commission parlementaire, il avait beaucoup entendu et qu'il en était arrivé à ces conclusions absolues.

En effet, ce fut l'Allemagne qui a bercé la Turquie de rêves chimériques et qui, en encourageant son instinct sanguinaire de massacre et de viol, a cru poursuivre un but d'Etat. Le poison était savamment inoculé et portait déjà un peu partout ses effets funestes.

III

Pour le grand crime qui se préparait, il fallait un grand criminel. Le comité unioniste le trouva en la personne du docteur Réchid bey, connu par sa haine contre les Arméniens. Il fut choisi et envoyé à Diarbékir exclusivement pour organiser leur extermination.

Réchid, surnommé plus tard le «Bourreau de Diarbékir», avait déjà, avant son arrivée en cette ville, un plan tout préparé contre l'élément arménien; car, aussitôt nommé au poste de gouverneur, il amena avec lui quelques criminels de pire espèce qui devaient jouer dans la suite un rôle sinistre dans les massacres. C'étaient: le major circassien Ruchdi bey, commandant de la gendarmerie, Bedreddin bey, secrétaire général du vilayet et le commandant circassien Chukri bey, qui fut son aide de camp. Il amena avec lui également toute une bande de circassiens, composée de gens sans aveu, voleurs et criminels de profession, choisis parmi les *mouhadjis* d'Adabazar et de Gueyvé et expédiés ensuite à Moussoul.

Il est du plus grand intérêt de noter qu'avant la guerre, Réchid bey avait été désigné par le gouvernement unioniste comme conseiller de Westenenk bey, lequel devait, de compagnie avec Hoff bey, se rendre en Arménie comme inspecteur général. Le nouveau vali, sitôt arrivé à Diarbékir, révoque tous les fonctionnaires qui avaient eu la sympathie de l'ancien vali Hamid bey. Il les remplace par des individus disposés à exécuter ses projets criminels. Ainsi le commissaire de police Memdo h bey, qui avait été déplacé auparavant à Adana, retourne à Diarbékir et occupe de nouveau son ancien poste.

Il réussit, grâce à ces nominations, à s'acquérir en peu de temps, parmi la population musulmane, des sympathies ferventes et dévouées. Sa politique de haine contre les Arméniens devient telle, qu'un jour, le vicaire arménien s'étant rendu au palais pour l'entretenir d'une affaire grave, le vali le rudoie avec la plus grande grossiereté, et lui crie à

la face: "Vous n'êtes pas ici dans un café public, il ne faut pas venir m'embêter à chaque instant." Ce disant, il le renvoie rudement. Pour pouvoir communiquer plus rapidement avec le sanguinaire Talaat, le docteur Réchid fait installer au palais une station télégraphique directement liée avec le ministère de l'Intérieur. Il met, au tournant de chaque rue, des sentinelles, non pas pour surveiller la sécurité de la ville comme on pourrait le croire, mais plutôt pour poursuivre et exécuter les passants arméniens. Enfin, il organise, pour mieux mettre son projet à exécution, une milice avec un effectif d'un millier d'agents choisis de préférence parmi les malfaiteurs de l'endroit. Ce métier de milicier d'ailleurs fut si alléchant que des individus éhontés offraient jusqu'à 500 Ltqs. pour se faire enrôler dans les régiments de la police.

Le centre d'action se trouvait à la mosquée Fatih Pacha, qui avait été jadis une église arménienne consacrée à la mémoire de saint Théodore.

Les chefs de la milice étaient deux fameux brigands, unionistes notoires: Djémil Pacha-Zadé Moustafa bey, commandant général, qui, comme son frère Kassim, avait été l'un des organisateurs des massacres de 1895, et Yassi-Zadé Chevki bey, un jeune commandant militaire. Ils avaient pour acolytes les personnes suivantes:

Tcherkez Chakir, aide de camp du vali,
Pirindji-Zadé Sidki,
Kiatib-Zadé Chevket,
Yahia, de Mossoul,
Mehmed, de Mossoul,

Gaza-Zadé Suleyman,
Moukhtar-Zadé Salih,
Direkdji Tahir,
Chérif-Zadé Kadri
Tellalbachî-Zadé Abdurrahman,
Ghani-Zadé Servet,
Ali Heyton Oglou Salih,
Hadji Djerdjis Aga-Zadé Abdulkérîm,
Hadji Kadir Aga-Zadé Ali Riza,
Hadji Békîr,
Tellal-Zadé Emin bey,
Zaza-Zadé Mohammed bey,
Molla Raffo Kéllekdji,
Hezo et Chekho, les bouchers,
Zulfi-Zadé Zulfi bey, le député,
Keur Yousouf bey Djirdjis Aga-Zadé, dé-
légué unioniste,
Attar-Zadé Hakki bey, secrétaire respon-
sable du comité,
Mufti-Zadé Hadji Ibrahim effendi.

IV

L'ordre venu du pouvoir central était formel: massacrer sans pitié tous les Arméniens. On forme dans ce but un haut conseil (Médjlissi-Ali) avec, pour président, le gouverneur docteur Réchid bey en personne, et pour vice-président, le député Feyzi bey. Les principaux membres étaient les suivants:

Pirindji-Zadé Sidki bey,
Mufti-Zadé Chérif bey,
Djemil Pacha-Zadé Moustapha bey,
Behram Pacha-Zadé Arif bey,
Djemil Pacha-Zadé Eumer bey,
Husseïn effendi, ancien directeur de la police,
Kadi Nédjib efiendi,
Nakib bey,
Tevfik bey, président du tribunal civil,
Djemil bey, directeur de la police,
Bedreddin bey,
Ruchdi bey, commandant de la gendarmerie,
Vély Nédjdet bey,
Ressoul bey, commissaire en chef, albanais,
Guevranli-Zadé Memdouh bey, commiaissare,
Zulfi-Zad Adil bey, et
Kemal effendi.

Ce sont ces personnages qui dirigent par eux-même, l'exécution des massacres, ayant pour auxiliaires précieux les bandes de Circassiens et en général les Circassiens habitant dans le vilayet, les bandes sanguinaires formées par le docteur Rechid bey et enfin, les chefs de tribus kurdes, qui devaient eux-mêmes, par la suite, tomber victimes de la félonie turque.

Cela prouve que le gouvernement turc ne perdait jamais, aucune occasion de supprimer un Arménien. C'était là une politique conforme à ses instincts et à laquelle la guerre mondiale devait fournir des occasions et de prétextes bien-venus. Ces prétextes, d'ailleurs, il en créait artificiellement d'inimaginables pour arriver à ses fins. Parmi tant d'autres, voici un exemple typique.

Le 17 Mars 1915, un Mardi, les agents de police et les gendarmes commis à la poursuite des déserteurs, aperçoivent sur les toits d'une maison, le nommé Tcharchafdji Ispir-Oglou et veulent l'arrêter. Tenailé par la peur, celui-ci s'enfuit par les toits et, trouvant ouverte la porte de la maison de Sandikdji Abdurrahman effendi, s'y précipite et se cache quelque part. Les policiers le trouvent dans sa cachette et le tuent raide à coups de revolver. Ensuite, par une fourberie diabolique, ils s'en vont chercher le vicaire arménien et le prient de conseiller au déserteur de se rendre. Un employé se rend à la maison pour décider Ispir-Oglou à se rendre à la gendarmerie, mais en entrant dans la chambre, il trouve son cadavre déjà refroidi.

Il y avait dans sa poche une requête, dans laquelle il demandait à payer la taxe d'exonération du service militaire.

M. Meguerditch Yéguénian, notable arménien, invite un jour à sa table une vingtaine de soldats arméniens, de retour du front du Caucase. Quelques jours après, quelques-uns de ces soldats désertent. Profitant de ce prétexte, les policiers font une descente dans plusieurs maisons arméniennes, entre autres dans celle de M. Yéguénian. Cette perquisition donne un piètre résultat: seulement quelques fusils de chasse rouillés.

De même, le 11 Avril 1915, prétextant de poursuivre une dizaine de déserteurs arméniens soi-disant cachés dans l'église arménienne de Sourp-Guiragos, les gendarmes perquisitionnent dans l'école des filles et ils trouvent dans, une chambrette souterraine, quelques

Arméniens vivants, et les cadavres d'autres Arméniens qu'ils avaient assassinés.

Ces faits sont la préface de l'effroyable tragédie qui allait se dérouler dans les quartiers arméniens assiégés par les Turcs.

En effet, le vendredi 16 Avril 1915, à l'aube, la population arménienne voit avec étonnement et terreur le quartier habité par elle, cerné par les gendarmes, les agents de police et les bandes armées jusqu'aux dents. Ceux-ci enfoncent les portes sous le prétexte de chercher des déserteurs et arrêtent 300 jeunes gens qu'ils conduisent, contrairement aux lois militaires de tous les pays, à la prison centrale, au lieu de les envoyer à leurs régiments. Ils commencent également ce jour-là à ramasser les armes des Circétiens et le gouvernement lance un ordre sommant la population de rendre toutes les armes dans les 24 heures sous les peines les plus sévères.

Ce délai à peine expiré, on se met à perquisitionner de nouveau toutes les maisons arméniennes. Le 19 Avril 1915, le gouvernement tenant M. Meguerditch Yéguénian et toute la nation arménienne pour responsables des désertions, donne l'ordre d'arrêter tous les membres de l'Éphorie, entre autres M. Trpandjian et M. Yéguénian, ainsi que le bedeau de l'Église Sourp-Guiragos. On leur fait subir un premier interrogatoire serré et à partir de ce moment, les prisons commencent à se remplir peu à peu.

Le 21 Avril 1915, le gouvernement fait arrêter ceux qui étaient considérés comme affiliés aux or-

ganisations révolutionnaires arméniennes(*) Mihran Basmadjian, Vahan Kassabian, le prêtre Achod, de l'Eglise d'Ali-Pounar, Dicran Dellian, Aslan Manoukian, Agop Aloudjian, les deux frères Pinedjian, Garabed Tchradjian, Missak Chirikdjian, Nadjar Aslanian, Pendjili Ohan, l'instituteur Srab etc. Ces personnes sont trainées dans le café des *Drochakistes* (fédéralistes révolutionnaires) où on leur fait subir les pires tortures en répétant: "Vous serez punis dans la salle de vos délibérations" Leurs tortionnaires s'appelaient Ressoul Haïri, commissaire en chef, lieutenant Osman, commandant de la garnison, Agazadé Chevki, major de la milice, capitaine Yahya Mehmed de Mossoul et Pirindji Zadedé Sidki. Après les avoir roués de coups, ils se mettent à leur arracher les ongles des mains et des pieds afin de leur faire avouer des secrets que les pauvres malheureux ne connaissent pas.

Ne pouvant résister à ces atrocités inimaginables et épouvantables, MM. Vahan Kassabian, Mihran Basmadjian, Agop Aloudjian, Missak Chirikdjian, Pinedjian et le prêtre Achod meurent le même jour en martyrs chrétiens. Au dernier moment, la foule des musulmans, amusée de leur effroyable agonie, traîne les pauvres corps pantelants de ceux d'entre eux qui n'avaient pas encore expiré, devant les cafés et les insulte en crachant à leurs visages, et en criant: "Ceci

(*) Il n'est, peut-être, pas sans intérêt de noter que le qualificatif de «révolutionnaire», rencontré souvent dans les dénominations des partis politiques arméniens, correspond davantage à une tradition qu'à une tendance actuelle. Les organisations politiques arméniennes avaient en effet pour but, lors de leur création de combattre le régime autocratique du Sultan Abdul Hamid.

est leur digne chatiment." Puis on les enferme de nouveau dans le café.

Leurs râles et leurs convulsions de mourants, dans la nuit, sont si pitoyables que le lendemain, la population chrétienne indignée s'en va se plaindre énergiquement auprès du gouverneur, sans se douter de l'épée de Damoclès suspendue sur sa tête.

Pendant ce temps, le mufti, les députés et les unionistes se mettent à faire une propagande effrénée contre les Arméniens: "Voyez-vous, disaient-ils, si nous avions pour vali l'arménophile Hamid bey, il nous aurait tous fait massacrer par ces *guiavours* comme cela est arrivé à Van! Que Dieu accorde longue vie à notre nouveau vali!"

A la tête de la propagande se trouvaient Pirindji-Zadé Feyzi bey, le délégué responsable unioniste Attar Zadé Chérif et le commandant de la milice Yassin Aga-Zadé Chevki. Feyzi bey, le député de Diarbékir, fait même une tournée de propagande dans les villages. Le 29 Avril 1915, il part de Diarbékir pour Djéziret-el-Omer, un gros bourg situé sur les bords du Tigre. Il excite tous les Turcs et tous les Kurdes qu'il rencontre sur son chemin afin qu'ils se préparent à faire leur devoir conformément aux prescriptions de la religion, c'est-à-dire à exécuter l'œuvre salutaire de massacres des Chrétiens sans épargner ni femmes, ni enfants, ni vieillards - excepté les jolies filles et jeunes femmes dont ils orneraient leurs harems.

Les cheikhs et les hodjas donnaient à cette activité une solennité religieuse en lisant des versets du Coran et en priant à haute voix dans les mosquées: "O Allah! que les enfants des *guiavours* restent orphelins! Fais

que leurs femmes deviennent veuves et donne leurs richesses aux Musulmans!"

Ils disaient aussi, publiquement, que les fidèles étaient libres de s'approprier les biens du guiavour et de prendre sa femme et ses filles. Féyzi allait encore plus loin en répétant partout que leurs puissantes alliées, l'Allemagne et l'Autriche, leur avaient donné carte blanche pour supprimer les Arméniens.

A son retour, Feyzi s'arrête au village kurde appelé Chkavtan, sur le Tigre, centre de la tribu Raman. Il y devient l'hôte de la fameuse veuve d'Ibrahim bey, nommée Périhan, qui avait une grande influence aux alentours. Feyzi parvient à persuader ses deux fils Eumerki(*) et Mustafa, assassins et brigands redoutés dans la région, à le suivre et les amène avec lui à Diarbékir. Il leur donne l'hospitalité chez lui en les comblant d'honneur et de cadeaux. Ces deux malfaiteurs deviennent ses aides de camp et il les présente aussi au vali.

Ces deux bandits acceptent de réaliser le projet de l'extermination des Arméniens, après s'être mis d'accord avec Pirindji Zadé Feyzi quant au partage de la fortune de ces derniers. Après avoir longuement mûri la question et reçu des indications précises à ce sujet ils s'en retournent, sur l'ordre du vali, à leur village pour mettre au courant leur tribu et attendre les caravanes des déportés.

Les nationalistes musulmans ne sont pas à court

*) Le Vice-Consul anglais l'appelle Amero. Parmi les Kurdes le changement de noms est une habitude courante. Amero et Eumerki sont d'ailleurs le même nom, sous deux formes, en apparence, différentes.

d'arguments de «haute politique» pour donner le change au monde civilisé. Ils parlent, en «diplomates» accomplis, de supprimer une fois pour toutes, tout prétexte d'intervention étrangère dans les affaires du pays. D'autre part, le mufti Hadji Ibrahim Effendi se fait le prédicateur zélé du «Djihad», la guerre sainte qui donnerait à ses serviteurs la félicité céleste.

Mais en réalité, toutes ces bêtes féroces grisées par l'appât des richesses et des perspectives alléchantes sont là, armées jusqu'aux dents et tout prêtes à foncer sur les premières victimes qui ne tardent pas à se présenter.

VI

Les 16, 19 et 21 Avril et 11 Mai 1915, le gouvernement fait opérer des arrestations en masse. Toutes les prisons sont bientôt remplies par les notables arméniens de Diarbékir. Sont arrêtés, sans aucune exception, les membres de toutes les organisations, révolutionnaires de l'assemblée nationale, des associations de bienfaisance et des conseils civil, scolaire et ecclésiastique.

Les fonctionnaires de l'Etat, les intellectuels, les avocats, les banquiers, les propriétaires fonciers, les négociants, les ingénieurs, les architectes etc. sont également arrêtés et tout ce monde est jeté sans pitié dans d'infests cachots. Une chambre de prison, pouvant à peine contenir 50 personnes, reçoit de 300

à 350 personnes, privées de toute communication avec l'extérieur.

Les ecclésiastiques ne sont pas épargnés non plus. Le vicaire arménien, Mgr. Meguerditch Tchilgadian, avec neuf prêtres, l'archevêque catholique, Mgr. Antréas Tchélébian un vieillard vénérable, avec ses trois ecclésiastiques, ainsi que le révérend Agop Andonian, le représentant de la communauté protestante sont arrêtés et jetés en prison.

Le 27 Mai 1915, le nombre des prisonniers s'élevait à 950. Quelques-uns de ces malheureux ont subi des tortures inouïes pour confesser des secrets qu'ils ne connaissaient pas.

Les Turcs leur faisaient subir des supplices infernaux; par exemple, ils leur appliquaient la bastonnade, ils leur brûlaient certaines parties du corps avec un fer rougi, ils leur arrachaient les poils de la barbe et de la moustache, ainsi que les ongles avec des tenailles pour obtenir l'aveu de secrets inexistantes.

En général, ce sont les chefs de la *Tachnagtzoutioun* qui ont été soumis à des épreuves épouvantables: Mihran Basmadjian, diplômé du collège américain "Euphrate", jeune homme actif et d'une grande vivacité, Guiragos Hovhannessian, Dicran Tchakidjian, Kassab Vahno, Nalband Agop, Agop, ouvrier en peignes, Ohan, dit le policier, orfèvre et graveur habile; les chefs *Hintchahistes*: Stépan Tchirakian, député au Parlement turc; son fils Garabed, maire de l'agglomération de communes nommée Habab, diplômé du collège "Euphrat"; son autre fils Khosrov, secrétaire du procureur général, également diplômé du même collège; et les chefs *Rumgarar* (démocrates): Agop Ovasapian,

du village Hoghé de Kharpout, diplômé du collège «Euphrate», rentré d'Amérique en 1910; Dicran Rilvanian, drogman du vilayet, diplômé du collège américain d'Aïntab; Stépan Mathossian notable négociant et membre du conseil laïque arménien; Missak Chirikdjian, membre du conseil départemental et représentant de la compagnie Singer, etc.

Presque tous les intellectuels et la plupart des personnes enrisonnées, avaient reçu le supplice d'une terrible bastonnade. Quelques-uns, comme Nalband Agop et ses camarades furent promenés par les rues après qu'on leur eût ferré les plantés des pieds. On enfonça des clous rougis dans le cœur de l'infortuné Mihran Basmadjian et de ses compagnons. On fit crever la tête de quelques-uns d'entre eux en la serrant dans des machines abominables. On arracha les ongles des doigts avec des tenailles et coupé divers membres à quelques-uns des prisonniers; on enleva les testicules d'Agop l'ouvrier en peigns, et l'on égorgéa comme des moutons Kassab Vaho et ses malheureux compagnons. Après avoir dépécé toutes les parties du corps de ces derniers, on les suspendit, comme dans une boucherie, pour être vendues aux passants amusés. Quelques-uns comme Ohan le policier et ses camarades furent crucifiés. Horribles étaient les tortures endurées. Les malheureux suppliaient leurs bourreaux de les tuer d'une balle ou d'un coup de poignard; mais leurs prières restaient vaines.

Ces persécutions n'avaient pas pu assouvir les sentiments fanatiques et la haine farouche des fonctionnaires contre les Arméniens. Environ trente huit jours après la date des arrestations en masse, on rassemble dans la

cour de la prison tous les malheureux prisonniers, et Mufti-Zadé Chérif, après avoir inscrit leurs noms dans un registre spécial, se met à lire un soi-disant télégramme envoyé par l'autorité centrale: «Le gouvernement, malgré votre attitude à son égard vous pardonne avec sa bienveillance habituelle vos actions agressives et ne vous infligera aucun châtiment. Seulement, il ordonne de vous déporter à Moussoul. Vous pourrez retourner dans vos foyers une fois la guerre terminée. Vous êtes délivrés d'une grande responsabilité. Vous pouvez demander des effets et de l'argent de chez vous, et faire vos préparatifs de départ».

Après, on les emmène de nouveau à la prison.

On avait déjà l'ordre de la déportation des Arméniens, mais on n'avait pas encore reçu l'ordre officiel de les massacrer en route, et le docteur Réchid ne voulait certainement pas en assumer seul la responsabilité. Il institue une commission et, d'accord avec les décisions de celle-ci, sous lesquelles chacun appose sa signature, il se met à réaliser son funeste projet.

Les parents, les femmes ou les enfants des prisonniers avaient la permission d'apporter des aliments à la prison chaque jour. Le 28 Mai 1915, un vendredi, tous les aliments apportés sont refusés. On interdit à tous de communiquer avec les prisonniers avant 6 heures du soir. Et ceux qui insistaient pour voir leurs parents, sont battus et chassés à coups de crosse. Mais à l'heure indiquée, les sbires interdisent aux Arméniens de s'approcher de la prison. Ils les informent en même temps que les prisonniers se mettraient le lendemain en route pour Moussoul et que, par conséquent, on devrait apporter des mets et des vêtements pour les partants.

Le lendemain matin, les pauvres mères, tenant dans leurs bras leurs bébés, se dirigent par groupe vers la prison, avec l'espoir d'une dernier entretien ou d'un dernier adieu. C'était un samedi, les prisonniers leur racontent, les larmes aux yeux, en détail, l'histoire de leurs horribles tortures et de leurs angoisses.

Le 30 Mai 1915 à l'aube, un détachement composé des soldats de la milice, sous le commandement de l'aide de camp circassien Chakir, se dirige sur la prison. On fait sortir les prisonniers d'une façon brutale et lorsque les quelques chariots rudimentaires sont déjà bondés de ces malheureux, les soldats poussant avec force jurons les retardataires, les ligottent deux par deux et les traînent derrière les voitures par la grand'rue de la ville. L'obscurité ne s'était pas encore dissipée quand ils sortent par la porte de Mardine et se dirigent vers le pont, situé à un quart d'heure de distance de Diarbékir.

En passant par le centre de la ville, les infortunés se mettent à chanter des chansons turques et kurdes, dans lesquelles ils soupirent leur suprême adieu à leur foyers endeuillés. La population arménienne, reveillée par la triste mélodie, se met à la fenêtre et sur les toits, et regarde avec désespoir passer le convoi des victimes au nombre de 630.

La caravane s'arrête à la tête du pont et les soldats l'entourent, empêchant d'autres personnes de s'approcher.

On avait préparé des radeaux pour descendre le Tigre jusqu'à Moussoul. On fouille, sur l'ordre du commandant de la milice, minutieusement, les poches de chacun et on confisque tous les objets de valeur, avec la promesse de

les leur rendre à leur arrivée à Moussoul. Ensuite, on les entasse sur les radeaux sous la sévère surveillance des miliciens. C'est le départ lamentable, le départ sans retour . . .

VII

Le gouvernement turc, pour ajouter un charme plus poignant à cette tragique séparation, avait invité le vicaire arménien de la ville à y assister. Celui-ci prie le gouverneur de lui permettre d'accompagner les déportés jusqu'à leur destination: mais en vain. Il devait encore vivre quelque temps pour souffrir plus effroyablement encore et pour être la risée des *hodjas* et des *cheikhs* cruels.

Lorsque les déportés se furent éloignés, on reconduisit le vicaire à la prison.

Le même soir, le vicaire Tchilghadian est promené dans les quartiers turcs, tourné en ridicule et ensuite réintégré dans son ignoble cachot. Là, jusqu'à minuit, entouré des *hodjas*, de *cheikhs* et de *mollas* et aux sons d'une musique criarde, il reçoit toutes les insultes et tout le monde lui crache, plein de haine, à la figure. Après minuit, les infâmes insulteurs s'en vont laissant le malheureux vicaire à sa terrible souffrance physique et morale.

Quelques heures après, le commissaire en chef Réssoul Haïri bey entre dans sa cellule et après l'avoir attaché fortement à une chaise, il lui arrache une à une avec une forte tenaille, les dents et les ongles des pieds et des mains; il lui enfonce dans les

tempes un fer rougi; puis il lui coupe avec un poignard divers membres, lui fait sortir les yeux des orbites, verse quelques gouttes de pétrole et y met le feu avec une allumette. Cette besogne terminée, le bourreau se retire tranquillement laissant le malheureux dans un effroyable coma.

Le lendemain, les geôliers, trouvant le cadavre du supplicié, racontent que le vicaire ayant tenté d'incendier la prison, s'est fait des brûlures et qu'il est mort des suites de ses blessures.

Le même jour, le corps est exposé en public sur la place principale de la ville. Plusieurs médecins sont invités à examiner le cadavre et rédigent un rapport. Dans le rapport, préparé à l'avance les médecins constataient, sous leurs signatures, que le vicaire était mort de typhus. Pendant ce temps, un médecin américain, Mr. Smiths, très estimé par les Arméniens, se trouvait à Diarbékir. On l'invite également à examiner le cadavre. Celui-ci, apeuré par les menaces réitérées et pour, sans doute, se sauver la vie consent à signer également le rapport. Cependant écœuré par le spectacle poignant des atrocités journalières, il quitte Diarbékir pour se rendre en Amérique. Le vali, pour le remercier de sa complaisance, le fait escorter par quelques gendarmes afin de lui assurer la sécurité du voyage.

Les fonctionnaires turcs remettent à deux prêtres arméniens de la ville le cadavre carbonisé de la victime. Le corps est transporté au Cimetière arménien et inhumé en hâte sans cérémonie rituelle. L'un des prêtres, Agop Papazian, profondément terrifié par ce spectacle, en perd la raison et, peu après, meurt dans

une crise affreuse; l'autre tombe malade et reste alité, jusqu'au jour de sa déportation.

VIII

Quelques jours après ce tragique événement, le convoi des déportés, composé de 630 personnes, est massacré avec une férocité inouïe et dont le récit est raconté par les Turcs eux-mêmes.

Les déportés sont conduits à l'endroit dit „Bchèri Tchalikan“ *) et désigné à l'avance pour servir de théâtre à la plus effroyable des boucheries. Plusieurs bandes de Turcs et de Kurdes les guettaient, sur la route, pour les voler. Mais les soldats, commis à leur garde, empêchaient énergiquement toute tentative de brigandage; car les biens de ces victimes étaient destinés, de par l'ordre des autorités, à la tribu des Rahmans. Le chef des miliciens, le fameux Chakir, un bourreau sauginaire, donne l'ordre d'abandonner les radeaux, sous le prétexte d'une attaque imaginaire, et de continuer la route par voie de terre comme étant plus sûre. Aussitôt débarquées, il fait attacher une partie d'entre elles deux par deux et les dirige vers la vallée dite *Rezvan*.

A cet endroit, les hommes de la susdite tribu d'un côté, les soldats et les *Tchétes* de l'autre, font feu simultanément et tuent tous ceux qui étaient attachés à la corde. Une mort plus atroce était réservée

*) D'après le Vice-Consul anglais „Le village Chkavjan.,,

à un groupe qui les suivait, composé de Tchradjian Stépan et ses deux fils, Kazazian Abdulmessih, Djerdjis, Diran et Atallah, Khandanian Garabed etc. Voyant la mort inévitable, Kazazian Diran promet une somme de 10,000 livres turques tout en étant prêt à se convertir à l'islamisme. Mais en vain; la décision était irrévocable. Alors, les malheureux demandent comme suprême faveur d'être fusillés à bout portant. Cette prière n'est pas non plus exaucée.

On leur attache les bras solidement et, ensuite, avec des poignards effilés, on se précipite sur eux et percent de coups furieux leurs pauvres corps; ils leur arrachent les intestins, leur infligent des tortures épouvantables; ils tuent le fils en présence du père et le père en présence du fils. Et Kazazian Abdulmessih efiendi d'implorer; "Pour l'amour de Dieu, épargnez-moi d'assister à la mort de mon frère et de mes neveux; tuez-moi tout le premier!"

Les bourreaux, sans écouter personne, massacrent sans pitié les survivants et, véritables vautours, dévalisent les cadavres des victimes en leur prenant jusqu'à leurs chemises et leurs souliers.

Ensuite, les bourreaux les habillent de costumes turcs, mettent des turbans sur la tête de chacun, et photographient les cadavres dans cet accoutrement. Les épreuves ainsi obtenues sont exposées sur les places publiques et imprimées dans les livres et journaux pour exciter le fanatisme islamique. Après quelques jours de cet horrible massacre, Eumerki et Moustafa, les deux brigands ku des, fils de Périhan, armés de fusils, de poignards et de sabres, font leur entrée à Diarbékir en conquérants. Feizi bey les in-

vite chez lui et Yassin Agazadé Chevki, Pirindji-Zadé Sidki, Mufti-Zadé Chérif et plusieurs notables turcs font publiquement leurs éloges et exaltent leurs exploits devant tout le monde en turc et en kurde.

Le prestige de Pirindji-Zadé Feyzi fut d'autant plus grand que c'est lui même, en personne, qui les avait présentés au Vali, et qui était parvenu par des intrigues à les placer comme aide de camp auprès du docteur Réchid bey.

Cependant ce dernier, ne pouvant digérer que ces bandits puissent s'emparer de la fortune des victimes, forme le dessein de se venger d'eux secrètement et pour donner le change, il les fait venir au Konak, les félicite pour leur bravoure et leur patriotisme et promet de les récompenser dignement.

Un jour, un nouveau convoi d'Arméniens s'étant mis en marche pour Mossoul, toujours escorté du circassien Yaver Chakir et de ses bandes, Eumer et Moustapha, avec leurs hommes, suivaient les déportés pour les tuer au premier signal. Dans un endroit propice, lorsqu'on était assis pour le souper du soir, Yaver Chakir se retire quelques instants pour satisfaire un besoin naturel. Alors, les tchétés se ruent soudain sur Eumerki et Moustapha et, sans autre forme de procès, les percent de coups de poignard. Un paysan turc qui passait à ce moment par là, est tué en même temps. On voulait, sans doute, se débarrasser d'un témoin gênant.

IX

Au reçu de la nouvelle des massacres du premier convoi des déportés mâles, le parti unioniste qui s'était arrogé le titre de "Haute Assemblée" se réunit pour la deuxième fois sous la présidence de Feyzi bey.

Assistaient à la réunion :

Nakib-ul-Echref Bekir bey, Mufty Ibrahim effendi, toutes les notabilités de la ville, les cheikhs, les ulémas, les hodjas, les beys, les pachas et, en général, tous les unionistes. On discute la question de la suppression totale des 150,000 Arméniens se trouvant dans le vilayet de Diarbékir. On disserte longuement sur le point de savoir s'il fallait oui ou non exterminer tous les Arméniens sans distinction de sexe et d'âge, et si cette extermination systématique est permise par le Coran du Prophète. Mufty Ibrahim et Kadi Nedjib défendent énergiquement la thèse d'épargner les jolies jeunes femmes et les enfants des deux sexes au dessous de 12 ans afin de les convertir à l'Islam. Le beau sexe serait réservé aux harems pour embellir et ennoblir la race kurde.

La réunion, qui se tient dans la mosquée Oulou, dure trois jours. Au dernier moment, les fonctionnaires civils et militaires y assistent également pour exprimer leur opinion sur cette tragique question.

Le vali, Docteur Réchid, les députés Feyzi et Zulfi, Chérif, Chevki, Véli Nédjdet vont accepter la

résolution suivante: "suppression en masse des Arméniens, exception faite du beau sexe". Tous les assistants jurent sur le Coran de n'épargner ni un ami, ni un voisin, ni un domestique, ni un enfant, ni personne: celui qui n'obéirait pas à cette décision, serait assassiné à son tour.

La décision est, contresignée par tous les assistants et l'exécution de cet épouvantable arrêt de mort est confiée au bourreau abominable qui est le docteur Réchid.

La réunion accepte, en outre, une motion émanant de Feyzi, par laquelle celui-ci demandait de faire rentrer sous divers prétextes les Arméniens déjà déportés ailleurs pour les tuer également sans pitié.

Et, en effet, conformément à cette décision, plusieurs Arméniens déportés à Beirouth, à Alep et en d'autres endroits, sont ramenéés à Diarbékir et assassinés. Ceux qui se trouvaient à Constantinople, échappent seul à ce triste sort, car malgré les télégrammes réitérés de Réchid, ces derniers ne sont pas expédiés, l'autorité centrale ayant donné un avis négatif.

Et cependant parmi ceux-ci, il y en avait qui, auparavant, avaient rendu de grands services aux sinistres signataires de l'arrêt de mort de Diarbékir et qui avaient acquis des titres à leur reconnaissance.

En ce qui concerne les Arméniens, habitant en ce moment-là dans le vilayet de Diarbékir, le docteur Réchid se mit à exécuter ponctuellement le projet de suppression élaboré par le congrès.

Il réussit à persuader Bedreddin d'aller à Mardine et d'exterminer tous les Arméniens s'y trouvant.

Le mutessarif de Mardine Chéfik bey était, avant la déclaration de la constitution ottomane, secrétaire général (mektoubdji) à Homs, dont le docteur Réchid était le gouverneur. Ce dernier, ayant été révoqué sur les intrigues du secrétaire, nourrissait à son endroit une haine farouche. Pour se venger de lui, le docteur Réchid, à son tour, le rend suspect au siège central de *l'Union et Progrès* et parvient à le faire révoquer et remplacer par Bedreddin bey.

Celui-ci, en compagnie de Memdouh, le commissaire en chef de Diarbékir, du circassien Haroun et de plusieurs *tchétés*, se rend directement à Mardine. Quelques temps après, il est nommé sous-gouverneur de la ville sur l'insistance du docteur Réchid.

Il avait l'ordre d'exterminer avec le commissaire Memdouh, par tous les moyens, non seulement les Arméniens de Mardine, mais encore tous les déportés de Diarbékir qui passeraient par cette ville.

Bedreddin et Memdouh, avec l'aide des notables turcs de l'endroit, conçoivent l'idée diabolique de combler par les cadavres des déportés les puits, les cavernes et les catacombes de Doura et de Mas-el-Aïn, qui existaient depuis un temps immémorial. Ils trouvent leurs dignes acolytes en la personne d'Abdurrahman Adouas, de Tchélébi Khidir, maire de la ville, d'Abdurrézak Tchélébi Chahténé, de Mouhammed Goubacho, d'Abdullah Khidir, du percepteur Nédjib et d'Abdulkérim, fonctionnaire préposé à la déportation (*serkiat memmourou*). Ces bêtes féroces, chez qui se trouvent encore retenues une foule de jolies jeunes femmes et de jeunes filles, assassinent rien que dans la ville de Mardine, plus de 2 000 Ar-

méniens catholiques et une centaine de familles protestantes et accaparent les biens de leurs victimes.

Pour donner une idée du pillage fait par Bedreddin à Mardine, il suffit de dire que le taux de la commission accordée à Memdough a été de 7,000 Ltqs. or et à Haroun 6,000 Ltqs. or. Ce point est clairement établi par l'aveu même des intéressés.

Après l'extermination des Arméniens de Mardine, Bedreddin s'en prend à l'archevêque arménien catholique Mgr. Ignace Maloyan qui reçoit l'ordre de se rendre à Diarbékir, sous la surveillance de Memdough bey. Cependant, avant d'arriver à destination, il est férocement assassiné par le bourreau de Mardine. Sont martyrisés également le R. P. Hovhannès Boudourian, le prêtre M guerditch Kalrounian, ainsi que 17 autres prêtres et le chef de la communauté protestante Iskof Sélim Djirdjis.

Bedreddin, après avoir massacré les Arméniens de Mardine, massacre avec la même férocité ceux des villages environnants. On raconte que Bedreddin se serait écrié avec fierté dans une réunion :

“Je suis heureux enfin d'être arrivé à mon but; désormais, on peu me pendre, cela n'importe pas” ..

Lors des massacres de Mardine, au mois d'Août 1915, le docteur Thom, Mr. Andres et Miss Fenanga furent exilés par Bedreddin, pour avoir secouru les malheureux déportés arméniens. Quelques-uns parmi ces derniers avaient confié à ces missionnaires américains la somme de 7,000 Ltqs. pour la leur garder jusqu'à leur retour ou pour l'envoyer à leurs héritiers résidant en Amérique en cas de décès. Cette somme d'argent fut confisquée par Bedreddin le 3 Août 1915, quelques jours avant l'exil des missionnaires.

Le docteur Thom mourut en route, avant d'arriver à Sivas, ne pouvant supporter le spectacle des tortures endurées par les Arméniens. Mr. Andres se rendit en Amérique en compagnie de Miss Fenanga. Cependant cet excellent missionnaire mourut également de chagrin en pensant à la mort affreuse de ses élèves suppliciés par les bourreaux turcs.

Cette même méthode de la déportation a été appliquée également avec la même rigueur dans les moindres villages de la province. Les paysans arméniens ont reçu l'ordre de quitter leurs foyers sous la surveillance de la milice et des chefs des tribus kurdes. En route, ils ont été volés, torturés et massacrés au gré de ces infects bandits.

Le gouvernement, pour faciliter l'œuvre d'extermination, désignait les hommes valides pour faire partie des bataillons d'ouvriers. En route, dans les vallées solitaires, on les tuait jusqu'au dernier avec une implacable barbarie.

De la même façon, avaient été tués également les jeunes soldats arméniens. Yassi Aga-zadé Chevki secondé d'une forte escouade de soldats turcs, s'en fut à Sévérek et massacra sans pitié les 800 à 900 recrues arméniennes affectées au service armé. Un seul Arménien, un coiffeur, nommé Hovsep, parvint à se sauver par miracle. Il est le seul témoin oculaire de ces effroyables boucheries et réside actuellement à Alep.

D'autres Arméniens, envoyés soi-disant, pour porter du blé, de l'avoine et des combustibles sur le front du Caucase, sont assassinés en groupes séparés à Gueuzli, à Kara-Baghtché, à Kara-Djouroun, à Télalo, à Dja-

baghtchour etc. De 780 personnes qu'ils étaient 120 seulement réussissent à se sauver et arrivent sains et saufs aux environs de Diarbékir : à une heure de distance de la ville au village turc appelé Tcharik, ils sont surpris par les hommes de Pirindji-zadé Feyzi et massacrés jusqu'au dernier.

Après avoir ainsi exterminé les hommes, le gouvernement donna l'ordre de déporter sans aucun délai, à Der-Zor et à Mas-ul-Aïn, les femmes et les enfants restés sans soutien.

Les malheureuses femmes n'ont même pas le temps de faire leurs préparatifs de départ et, troupeau lamentable, se mettent en route, vers les déserts, emportant quelques hardes sur leurs dos.

Les Kurdes et les miliciens se conduisaient d'une façon bestiale envers les infortunées et les pauvres enfants. Ils déshabillaient les jeunes femmes, les violaient tour à tour, les battaient et les torturaient souvent en leur infligeant le supplice du pal. Les belles jeunes filles et jeunes femmes étaient choisies pour les harems ; les femmes laides ou vieilles subissaient toutes les insultes et étaient finalement assassinées. Les forbans sinistres, sans écouter les cris de détresse et les larmes des enfants, les égorgaient avec acharnement, à coups de hache, de poignard et de baïonnette devant les yeux des mères.

La rage d'assassinat de ces bêtes fauves n'avait plus de borne. Ils étaient rivés à l'œuvre de destruction jour et nuit, sans aucun moment de relâche.

Tous les Arméniens résidant dans le vilayet de Diarbékir étaient dépouillés de leurs richesses et de leurs biens et lâchement assassinés sur la route d'exil.

Voici les noms des organisateurs de ces atrocités épou-
vantes :

A Mardine,	le sous-gouverneur	Bedreddin bey
A Sévérek	"	Ihsan bey
A Bicher	"	Halis Sabit bey
A Lidjé	" par interim	Noury bey
A Palou	"	Nédjib-Zadé Kadir
A Slivan	"	Zulfi-Zadé Adil

L'abominable docteur Réchid a trouvé également des complices soumis à ses ordres en la personne des sous-gouverneurs d'Ergana-Maden, de Tchormouk et d'autres localités.

Les rares fonctionnaires qui ne voulaient pas exécuter ses ordres cruels furent punis de mort. Ainsi le kaïmakam d'Albel, un arabe de Bagdad, nommé Sabit bey El-Souéïd et celui de Lidja, un Albanais, ayant télégraphié au docteur Réchid, après avoir reçu l'ordre de déportation, que leur conscience d'honnête homme ne leur permettait pas de se soumettre à de tels ordres, et qu'ils préféreraient de donner leur démission, le bourreau de Diarbékir, furieux, se vengea cruellement d'eux en les faisant assassiner par des acolytes.

X

En même temps que ceux de la province, les Arméniens de la ville de Diarbékir reçurent l'ordre de se préparer pour l'exil.

Après les premières arrestations, les Arméniens

épouvantés, s'étaient enfermés dans leurs maisons. Cependant le gouvernement continua à opérer des arrestations en masse de 100 à 150 personnes qu'on conduisait ensuite, les mains liées, hors de la ville, sur la route de Gœuzlé ou dans les jardins de la Porte de Mardine, et là, on les égorgeait sans pitié.

Un millier de personnes appartenant à la classe ouvrière et affectées au service de l'administration des réquisitions militaires, sont également isolées par petits groupes et assassinées. Ainsi presque tous les Arméniens mâles de Diarbékir, excepté quelques uns qui parviennent à s'échapper dans les montagnes, sont totalement exterminés. Vers la fin de Juin, on commence à déporter les femmes et les enfants. Ce sont d'abord une certaine de familles connues, parmi lesquelles les familles riches et estimées Kazazian, Terpandjian, Yéguénian, Handanian, etc. qui reçoivent l'ordre de se préparer au départ dans les 24 heures, pour aller soi-disant rejoindre leurs maris. A l'heure fixée, les voitures des réquisitions militaires se dirigent d'une maison à l'autre prennent les femmes et les enfants avec une feinte politesse et s'éloignent hors de la ville.

Quelques unes de ces malheureuses familles sont assassinées tout près de la ville et les autres un peu plus loin, dans un endroit solitaire.

Les familles Kazazian, Terpandjian et quelques autres avaient été retenues dans un petit village nommé *Alinounar*, dans le but de leur faire avouer la cachette de leurs fortunes.

Après avoir connu l'endroit où elles avaient caché leur argent et les objets précieux, les bandits les conduisent hors du village et les assassinent toutes. En-

suite, les Turcs de la ville, sous l'ordre du commandant de la gendarmerie Ruchdi bey et du major de la milice, Yassin-Zadé Chevki, perquisitionnent journellement 100 à 150 maisons et en comptent les habitants, auxquels ils donnent l'ordre de se préparer au départ dans les 24 heures. Pour que personne ne s'éloigne de sa maison, ils mettent devant chaque porte une sentinelle l'arme au pied. Les malheureuses victimes versent des sommes importantes pour reculer de quelques heures la date de la déportation. Ainsi, ils se ruinent complètement et dès que les bourreaux voient qu'il n'y a plus rien à tirer d'eiles, les voitures des réquisitions militaires se rangent de nouveau devant la porte de chaque maison, en prennent les habitants avec une certaine politesse orientale pour les emmener hors de la ville. Là, les hordes islamiques se ruent comme bêtes affamées sur les victimes et les égorgent avec des cris de haine et de rage.

De cette façon, on supprime en quelques jours les 95 p. 100 de la population arménienne de Diarbékir. Les autres 5 p. 100, qui s'étaient convertis à l'islamisme pour sauver leur vie, n'échappent pas à la persécution. Un grand nombre d'entre eux sont dépouillés de leurs biens et puis assassinés à leur tour.

Le même sort attendait ceux qui essayaient de se concilier les bonnes grâces du gouvernement moyennant des *bakchiches*. Ainsi, certains riches Arméniens pour voyager plus commodément et avec plus de sécurité avaient loué des voitures avec l'autorisation et sur la recommandation des autorités. Plusieurs d'entre eux avaient payé des sommes fantastiques variant de 400 à 500 Ltqs. or. Les autorités, après avoir

empoché la forte somme, les font massacrer à peu de distance de la ville.

De même, le prélat des Arméniens catholiques, Mgr. Antréas Tchélébian, après deux jours d'emprisonnement, avait fait au docteur Réchid un don de 4000 Ltqs. or pour bénéficier de quelques ménagements. On le garde aussi quelque temps à la chancellerie sous la surveillance des policiers. Mais ensuite, on lui donne l'ordre formel de se préparer pour aller à Alep. Manquant d'argent, le prélat demande un sursis afin d'en faire venir de Constantinople. On lui accorde ce délai. Mais aussitôt l'argent arrivé, on le lui vole. Puis, on l'emmène hors de la ville et on l'assassine avec la famille catholique Sabaghi.

On employait également d'autres moyens pour exploiter le désespoir des Arméniens. Un de ces moyens les plus lucratifs, c'était de proposer de se convertir à l'islamisme.

Ce moyen a été exploité particulièrement par le mufti Hadji Ibrahim. Les Turcs s'adressaient aux Arméniens désignés pour être déportés et leur proposaient le mariage de leurs jeunes filles avec leurs fils. Plusieurs acceptèrent la proposition dans l'espoir de se soustraire au sort qui les attendait et quelques milliers de jeunes filles et de jeunes femmes recoururent au mufti pour obtenir l'autorisation de se convertir. A cette occasion, le mufti empocha une somme de 4 à 5 mille livres turques or, somme qui allait en augmentant de jour en jour et atteignit le chiffre de 20 à 25 mille Ltqs. or. Cependant ces malheureuses non plus ne parvinrent pas à sauver leur vie de cette façon. Car les notables turcs de la ville, parmi

lesquels Hadji Rifat bey et Hazik effendi s'adressèrent au docteur Réchid et exigèrent la déportation même des Arméniennes islamisées de gré ou de force. Et pendant une nuit, on rassembla toutes les jeunes femmes converties ; on les exila et, ensuite, on les tua toutes sans exception.

Le révérend Agop Andonian, chef de la communauté protestante, avec toute sa famille et son gendre Bédros Mavlian, ainsi que d'autres nombreuses familles protestantes, qui avaient été exilés par la route de Kara-Bagtché ont eu le même triste sort et furent immolés cruellement. C'est là encore que madame Doudou, la femme du député Stépan Tchiradjian a été martyrisée avec quelques autres malheureuses Arméniennes.

De même, madame Gadar, femme du drogman du Consulat français, vice-consul Haroutioun Kassabian, a été exilée, en compagnie de ses deux filles Rose et Virginie et assassinée en route. Son fils Léon eut, seul la bonne chance de pouvoir se cacher sous le costume d'un Kurde jusqu'au 7 Décembre 1917 et de se sauver de cette façon.

Un grand nombre de déportés ont été dirigés sur *Tcharokhik*, village situé à une heure de distance au sud de Diarbékir, et mis en pièces par les Kurdes et les miliciens.

Les hordes redoutables de la tribu kurde Tirkan, résidant dans le nord de Karadja-Dagh, cavaliers des régiments hamidiés, accompagnèrent un convoi de 24,000 déportés. Ils dépouillèrent tous ces infortunés et les égorgèrent à l'endroit dit *Bigoutlan* entre les villages de *Kaynak* et de *Chéytan Déréssi*. Les victimes,

effroyablement martyrisées, sont restées de long mois sans sépulture.

L'organisation du docteur Réchid et de ses complices était si minutieusement arrêtée d'avance qu'aucun Arménien n'échappait au massacre. Pour cela, on avait recours à tous les moyens. Ainsi, comme il était possible que de jeunes femmes aient trouvé asile auprès des Turcs, le gouverneur envoyait des crieurs publics dans tous les coins de la ville en ordonnant que tout le monde livrât les jeunes Arméniennes ou montrât la cachette de ces dernières sous peine de fortes amendes.

Cette situation infernale dura jusqu'à la fin du mois d'Octobre 1915.

XI

Le gouverneur de Diarbékir a non seulement organisé la suppression des Arméniens de son vilayet, mais encore de ceux venant de Sivas, de Malatia, d'Erzindjan, de Kharpout, d'Erzeroum, de Bitlis etc. Les déportés de ces endroits, foule compacte de vieillards, de femmes et d'enfants qui arrivaient à Diarbékir exténués, affamés, à demi morts, ont été massacrés impitoyablement après avoir été dépouillés de leur dernier sous et de tous leurs effets.

Voici à titre d'information précise, les circonstances qui accompagnèrent l'exil et la mort de Mr. Sarkis Pachalian, une personnalité notable, déportée d'Erzindjan à Kharpout et de Kharpout à Diarbékir.

Le vali d'Erzindjan appelle un jour au Konak ce notable Arménien et lui dit que, jusqu'à la fin de la guerre il doit rester à Kharpout et qu'en conséquence il devrait faire ses préparatifs de départ. Et le vali lui délivre un document officiel lui permettant de voyager avec sécurité.

L'infortuné, pour plus de commodité pendant le voyage et sans se douter des malheurs qui l'attendaient, fait quelques paquets de son argent et de ses bijoux et les confie à la poste de la ville pour les reprendre à son arrivée à Kharpout. Quant à ses autres objets de valeur, il les met dans treize mules et lui et sa famille se mettent en route, accompagnés de quelques prêtres arméniens, sous la surveillance de plusieurs gendarmes. Ils arrivent sans trop de difficultés à Kharpout. Les autorités leur refusent l'autorisation de rester dans cette ville. Le malheureux est obligé, après avoir confié à l'un de ses amis turcs cinq de ses malles, de se mettre en marche avec le restant de ses effets, vers Diarbékir, lui et ses compagnons.

Aussitôt arrivés dans la ville, on les conduit dans les jardins où ils demeurent à la belle étoile. Les prêtres sont bientôt éloignés et l'on annonce aux déportés qu'ils se rendront sous peu à Moussoul.

M. Pachalian a alors, l'idée de confier le 8 malles à son correspondant de Diarbékir, un Turc nommé Halil Sirri effendi. Pachalian et Halil Sirri ne se connaissaient pas personnellement. En présence du commandant de la gendarmerie Ruchdi bey, ils sont présentés l'un à l'autre et M. Pachalian fait la déclaration suivante à Halil Sirri effendi :

“ Notre trajet d’Erzindjan à Kharpout a été assez tranquille, mais de Kharpout jusqu’ici des plus déplorable. Je ne sais ce qui m’advient désormais. J’avais pris 13 malles d’objets avec moi à mon départ. Je fus obligé d’en confier cinq à un de mes amis turcs à Kharpout et je désire maintenant confier les huit autres à votre garde; dans l’une de celles-ci, il y a une somme de 4,000 livres or. Si j’arrive sain et sauf à destination, je vous en aviserai et vous m’enverrez cet argent; mais si je meurs en route, gardez le tout pour vous...,,

Halil Sirri, en honnête homme, se dispose à refuser cette offre, mais Ruchdi bey insiste de telle sorte qu’il se croit obligé d’accepter, à la condition que l’on prépare une liste détaillée des objets contenus dans ces malles et que cette liste soit scellée et signée par eux d’eux, afin que dans l’avenir aucune difficulté ne surgisse à ce sujet.

Après cette conversation, Ruchdi bey monte à cheval et s’en va chez le vali qui se trouvait en villégiature dans les vignes d’Ali-Pounar. Aussitôt, deux gendarmes arrivent en hâte, et séparent Sirri effendi de M. Pachalian. On l’emmène avec force horions au *caracol* de la gendarmerie, pour s’expliquer sur la nature de ses relations avec Pachalian et on lui fait signer au bas de ses déclarations. Quelques pas plus loin, Halil Sirri est obligé, sous menace de mort de quitter M. Pachalian et de ne plus s’occuper de lui ni de ses malles. M. Pachalian ayant épuisé ses ressources, fait une demande à la poste de la localité pour faire venir d’Erzindjan son argent confié à la poste de cette ville au moment de son départ. Le

vali, mis au courant de cette demande, donne l'ordre à Pachalian d'attendre à Ali-Pounar l'arrivée du courrier. Le malheureux négociant est enfermé dans l'église des Chaldéens et surveillé par un peloton de policiers. L'argent arrive et le directeur de la poste exige de M. Pachalian, amené à la poste toujours sous la surveillance de gendarmes, une pièce d'identité. Ruchdi bey délivre le certificat réglementaire, le bénéficiaire du mandat signe dans les registres officiels, mais on confie l'argent aux gendarmes et on expédie de nouveau Pachalian à Ali-Pounar, sur l'ordre de Ruchdi bey. A peine hors de la ville, l'infortuné négociant est égorgé sans motif et sans aucune provocation.

XII

Après avoir terminé l'œuvre néfaste de la déportation, on commença celle de l'accaparement de la richesse des Arméniens consacré par une loi du gouvernement unioniste, dite " Loi sur les biens abandonnés (*Emvali Métrouke*). Pour pouvoir mieux organiser cette œuvre, le docteur Réchid forme une commission spéciale sous sa présidence. Faisaient partie de cette commission : Nébi-Zadé Hadji Saïd effendi, Moussoulli Mehmed, Hussein, ancien directeur de la police, Hadji Djirdjis-Aga-Zadé Keur Youssef, Férid, trésorier du vilayet, Mufti-Zadé Chérif, Hadji Hussein, Nouman bey, procureur général à la Cour

d'appel et Nedjmi, directeur d'une école modèle turque.

Cette commission avait le but, non pas de protéger les biens forcément abandonnés par les déportés arméniens, mais plutôt de les détruire.

On avait interdit aux Arméniens, sauf les "exceptions" qu'on vient de voir, d'emporter avec eux tout objet précieux. Ils ne devaient avoir sur le corps que leurs vêtements. Tout autre objet était rigoureusement confisqué.

Aussitôt que les Arméniens prenaient la route de l'exil, Ruchdi, le commandant de gendarmerie, et Chevki le commandant de la milice, entraient en personne dans les maisons et rafflaient tout ce qui leur tombait sous la main: de l'or, de l'argenterie, des antiquités, etc. Après eux, venaient Mufti-Zadé Hussein, Pirindji-Zadé Sidki et d'autres voleurs officiels qui emportaient le mobilier et les objets ayant une certaine valeur. Le restant des effets était transporté à l'église Sourp Guiragos, ou dans une proche maison et vendu aux Turcs à des prix dérisoires. Comme il n'était tenu aucune registre régulier, on les offrait même souvent à des amis. Il est arrivé parfois que les acheteurs n'ayant pas la somme nécessaire pour les objets qu'ils désiraient acheter, les emportaient à crédit pour ne plus rien déboursier naturellement. Voici un exemple typique à ce sujet:

Un membre de la commission, Hadji Djirüjis-Aga-Zadé Youssouf, pour ne pas donner lieu à des récriminations à cause de sa conduite et celle de ses amis, propose à un certain Killidji-Zadé Ahmed, unioniste influent, des marchandises d'une valeur de 3 à 4

mille livres. Celui-ci observe qu'il lui manque l'argent nécessaire pour le paiement. Alors, Keur Yousouf lui répond textuellement ceci: " Ahmed effendi, nous ne vous demandons rien pour le moment; vous pourrez emporter les marchandises. Vendez-les et ensuite, vous nous rembourserez!,,

Pendant ce temps, l'armée russe avait commencé son offensive en Arménie, et on s'attendait à la chute de Diarbékir. Ahmed effendi, prenant en considération cette éventualité, fait observer qu'étant obligé d'abandonner la ville, il lui serait impossible dans ce cas-là de payer sa dette Keur Yousouf qui avait la réplique toute prête, lui dit que si les Russes occupaient la ville, eux, les Turcs, iraient ailleurs, et avant leur départ, ils brûleraient tout: les dépôts de ravitaillement, les marchandises de toutes sortes etc. Et alors, si on osait lui demander des comptes, il répondrait qu'il a tout brûlé et ainsi, il serait indemne de toute obligation pour rembourser sa dette. Cela a été raconté de la bouche même d'Ahmed effendi qui a ajouté qu'il avait acheté pour son compte et envoyé chez lui à peine quelques effets d'une valeur de 2 à 300 Ltqs.

Après les biens meubles, le tour vint aux biens immobiliers.

Les maisons d'apparence pauvre étaient destinées aux Turcs de condition modeste; celles des riches étaient réservées aux fonctionnaires et à la bourgeoisie turques. Ainsi la belle maison de la famille Kazazian fut habitée par le commandant de la gendarmerie; celle de la famille Minassian fut occupée par Bedredin bey, celle des Terpandjian par Véli Nedjet bey,

celle de la famille Kiatibian par Bederkhan Hassan bey.

Quant au mobilier de l'église et de l'école françaises des Sœurs, il fut pillé par Djirdjis Aga-Zadé Keur Youssouf et Ressoul Haïri, commissaire de police.

On dit que dans un des coffre-forts appartenant à M. Terpandjian, on a trouvé la somme de 72 mille livres turques en or ; dans ces vols, le vali docteur Réchid a eu bien entendu la part de lion. Il a amassé de la sorte une fortune formidable, évaluée à plus qu'un million de livres en or ; Ruchdi bey, une somme de 2 à 300 mille, et Chevki de 150 à 200 mille livres turques en or.

XII

Le Docteur Réchid, qui avait accompli l'œuvre de destruction avec ardeur et compétence, parvint à étendre son influence non seulement dans tout le vilayet de Diarbékir, mais aussi dans les départements environnants où se trouvaient des Arméniens. Ses agents allaient partout et, sur ses ordres, exécutaient l'œuvre de mort projetée par la partie unioniste. Pour en avoir une idée convaincante, il suffit de rappeler le fait suivant : Ourfa est une ville dépendant du vilayet d'Alep ; le sous-gouverneur de l'endroit étant considéré comme incapable de mener à bon fin le projet de la déportation et des massacres des Arméniens, c'est le docteur Réchid que l'autorité centrale charge d'exécuter ses décisions.

Le docteur Réchid envoie à Ourfa le circassien Ahmed de Cérés, le circassien Zékéria, dit Galatali, le circassien Tarik et d'autres circassiens encore, sous les ordres directs de son aide de camp le circassien Yaver Chakir bey. Un certain fonctionnaire subalterne de la santé Kiamil, une des créatures de Bedreddin, qui avait joué un rôle important dans la déportation des Arméniens de Diarbékir, reçoit également l'ordre d'accompagner cette bande de bourreaux.

Pendant qu'ils se rendaient à Ourfa, ces forbans rencontrent, comme par hasard, les députés arméniens Zohrab et Vartkès qui étaient envoyés de Constantinople pour être jugés par devant la Cour martiale de Diarbékir, et ils les assassinent lâchement, sans doute, sur un ordre donné d'avance. Ensuite arrivés à Ourfa, ils organisent froidement l'œuvre d'extermination.

Djémal Pacha, ministre de la marine et commandant les forces turques en Syrie, qui n'était pas informé de cette organisation de massacres et de pillage se fâche et envoie des gendarmes pour en arrêter les chefs. Seul, le circassien Ahmed est arrêté et puni de pendaison à Damas. Les autres parviennent à s'enfuir et à se réfugier auprès de Réchid bey.

Kiamil, qui avait participé au pillage d'Ourfa, avait eu pour sa part une remarquable broche précieuse, incrustée de brillants. A son retour à Diarbékir, Bedreddin bey est mis au courant de cette part magnifique. Il appelle Kiamil et lui demande la broche, en le menaçant de peines sévères et arrive à lui ravir cet objet précieux.

Le docteur Réchid qui avait si diaboliquement

réussi dans l'œuvre de sa politique de haine et de mort à Diarbékir et à Ourfa, réussit de même à Mas-ul-Aïn, où les infortunés déportés arméniens furent victimes des atrocités des bandes de circassiens. Après avoir subi les plus effroyables tortures morales et matérielles pendant le trajet de leur exil, arrivés à destination, les malheureux furent dépouillés de tout ce qu'ils possédaient et, ensuite, massacrés cruellement.

Quelques femmes et jeunes filles sont restées plusieurs jours, à demi-mort, parmi les monceaux de cadavres ensanglantés; ayant toujours devant leurs yeux épouvantés le cauchemar des agonisants et la hantise de la mort libératrice. Quelques-unes de ces malheureuses préférèrent la mort immédiate à la lente agonie et se jetèrent dans les puits pour sauver leur honneur.

Trois sœurs de la famille Kavafian, les nommées Vartouhi âgée de 24 ans, Herminée âgée de 21 ans et Takouhi âgée de 19 ans, qui sont arrivées à Alep après une odyssée des plus tragiques, portent sur leurs visages et leurs corps des marques de véritable martyre et, sont les vivants témoins des événements si atrocement dramatiques qu'aucun cerveau humain ne peut même pas imaginer.

Les massacreurs de Rés-ul-Aïn avaient préparé une corde épaisse d'une longueur de 25 mètres, fabriquée avec les cheveux des femmes arméniennes martyrisées et l'ont envoyée à Feyzi bey, le député de Diarbékir, pour que ce cadeau soit le plus bel ornement du salon de ce Néron Kurde.

XIII

Lors de la suppression des Arméniens, le gouvernement semblait un moment avoir l'intention d'épargner les enfants et de les islamiser. Effectivement il en a recueilli un certain nombre, âgés de 1 à 3 ans et les a gardés dans le bâtiment de l'école protestante. Il y en avait 400 environ. Ils furent soignés pendant quelque temps. Mais la haine du docteur Réchid envers les Arméniens était si farouche et si violente, qu'il parvint à décider la Haute Assemblée de l'endroit de supprimer ces êtres innocents.

Un matin, une voiture se rengea soudain, devant la porte de l'école, prit la moitié des enfants et se dirigea vers le pont chancelant situé sur le Tigre. Une fois là, les bourreaux commencèrent à les jeter dans le courant rapide en les prenant par le pied ou par la tête.

L'autre moitié fut transportée à l'endroit dit Karabache, à une heure et demie de distance de la ville, dans la direction de l'Est. Là, quelques-uns de bourreaux, pour essayer leur force musculaire, mirent les pauvres petits en deux morceaux en les écartant par les deux pieds; d'autres, pour montrer le tranchant de leurs poignards, coupaient d'un seul coup la tête, ou le pied et la tête, le pied et la main des

malheureux orphelins, ou encore leur fendaient le ventre et l'estomac; d'autres encore lançaient les enfants en l'air et les embrochaient sur leurs lances ou leurs baïonnettes et les jetaient encore palpitants de vie aux chiens enragés.

Le docteur Ismaïl bey, inspecteur de la santé, indigné par ces atrocités d'un raffinement inouï, n'hésita pas de déclarer dans un cercle d'amis que même "si Dieu pardonnait aux Turcs toutes leurs fautes et tous leurs assassinats il ne leur pardonnera pas le massacre sauvage de petits enfants et de petits orphelins. Il les jugera car Dieu est juste et mettra fin à l'empire ottoman!"

A la suite de ces sévères appréciations, le docteur Ismaïl bey fut révoqué et rappelé à Constantinople.

XIV

En lisant ces lignes tragiques, on serait tenté de croire peut-être que le courage a manqué aux Arméniens pour résister aux atrocités sauvages des Turcs, et qu'ils se sont laissé égorger comme un troupeau de moutons.

Cette opinion serait totalement erronée. Déjà, lors des massacres hamidiens de Novembre 1895, les Ar-

méniens ont fait preuve d'un courage et d'une résistance admirables. Ils ont su défendre leur honneur contre les tribus kurdes qui les attaquaient.

Le plus remarquable héros, pendant ces événements tragiques, avait été un nommé Amseh Kazazian qui avait résisté durant quinze jours, d'une façon remarquable, aux attaques de la foule sauvage, secondée par les soldats et les gendarmes et dirigée par Pirindji-Zadé Arif, père du sinistre Feyzi. Il avait infligé des pertes importantes aux assaillants, et défendu avec bravoure les compatriotes qui s'étaient réfugiés dans son quartier.

La jeunesse arménienne de Diarbékir aurait pu cette fois montrer le même courage, dès les premiers jours de la déportation, si la crainte d'une lourde responsabilité n'avait paralysé son moral. Elle pensa aussi à se défendre les armes à la main.

Les arrestations avaient commencé au mois d'Avril 1915. Les représentants des partis hentchakiste, drochakiste et démocratique se réunirent à la chancellerie de l'Evêché sous la présidence du vicaire Miguiditch Tchilgadian.

Puis, on tint une autre réunion plénière, à laquelle prirent part les membres de l'Ephorie et du conseil laïque, toutes les notabilités arméniennes, le chef de la communauté protestante, le prélat des Catholiques etc. et cette question vitale fut l'objet de longues discussions: la population arméuienne devait-elle se défendre par ses propres moyens ou se livrer au gouvernement, confiant en ses promesses?

Le débat dura tout un jour et toute une nuit. Tous les représentants des comités arméniens: Hadji

Haroutioun Kassabian (drogman et vice-consul de France) Djirdjis Kazazian (membre du conseil départemental) Kazazian Diran et Abdullah, Dicran Ilvanian (drogman au gouvernement) Stépan Mattossian, les frères Dondjian, et l'avocat Guiragos Yénovkian, le vicaire patriarcal, R. P. Meguerditch Tchilgadian à leur tête, opinèrent avec insistance "qu'il ne restait plus aux Arméniens que le moyen de résister par les armes en défendant énergiquement leur droit et leur honneur, car ce serait une folie que de continuer à faire crédit aux promesses du gouvernement turc,,.

Malheureusement l'intervention des autres membres, notamment celle du héros de 1895, M. Amseh Kazazian, de M. Terpandjian et de M. Yéguénian et d'autres négociants influents, ayant à leur tête M. Dicranian Hatchadour, défendirent la thèse contraire en disant que " leurs moyens étaient insuffisants, qu'ils pouvaient à peine résister un mois et qu'après ce temps, les pires calamités les attendaient,,.

Ces derniers, qui ne se doutaient en aucune façon du projet des Unionistes, — à tel point que M. Dicranian Hatchadour menaçait même le R. P. Tchilgadian de le livrer aux autorités et de le faire exiler pour sauver la nation d'une effroyable catastrophe, — furent d'ailleurs les premières victimes des événements funestes.

C'est ainsi que l'assemblée décida de ne recourir à aucun moyen de violence. Néanmoins, plusieurs personnes, individuellement, pour sauver l'honneur de leurs familles, se sont battues contre la barbarie turque avec une énergie indomptable. Parmi ceux-ci se

distinguèrent Mardo de Mardine, Guiragos de Hazzo, Mendjo Zarzavatdji et Ispir oglou Mardo.

Ces hommes courageux, n'ayant pour toute arme qu'un revolver ou un fusil, ont résisté aux bandes et aux soldats du gouvernement des mois et des mois, voire même des années, partout, dans la ville, dans les montagnes, sous la pluie, dans la neige, affamés et déguenillés, et ont ainsi sauvé de nombreuses personnes. Cette héroïque résistance a duré jusqu'en l'année 1917 et sauvé, pour ainsi dire, l'honneur et le prestige des Arméniens de Diarbékir.

XV

Ceux des Arméniens, que les mesures et les procédés du gouvernement avaient poussé à se révolter et à se réfugier dans les montagnes ont enduré des souffrances morales et matérielles inouïes. Les gendarmes, les miliciens et de nombreuses bandes kurdes et circassiennes, lancés à leur poursuite, les harcelaient jour et nuit sans un moment de répit et les traquaient, avec acharnement, comme des loups sauvages. Tous ceux qui leur venaient en aide par n'importe quel moyen, étaient menacés de mort. Et ceux

qui livraient à l'autorité un *fèdaï*, recevaient de larges récompenses.

Une vieille femme chaldéenne allait tous les jours à l'église de Saint-Pierre pour ses prières. Un jour, cette brave femme, pour soulager sa conscience et pouvoir s'approcher de la table du Saint Sacrement, va trouver un prêtre chaldéen et lui confesse d'avoir caché plusieurs jeunes Arméniens dans la citerne de sa maison et de leur avoir procuré la nourriture quotidienne.

Le prêtre hésite de prendre une résolution ; il réfère de cette grave question à son évêque, Mgr. Mitran Suleyman. Ce bon et courageux ecclésiastique conv que la vieille en sa présence et lui conseille d'un ton sévère de ne plus revenir à l'église, mais de rester à la maison pour s'occuper de ses protégés. «C'est la plus grande charité, lui dit-il, qui soit agréable à Dieu et à la Sainte Vierge. Et celui qui fait cette bonne œuvre, ira tout droit au sein de notre Sainte Mère!» Il lui administre la Sainte Hostie et la renvoie en lui disant qu'il était prêt à lui venir en aide au cas où elle aurait besoin de lui.

Les officiers allemands encouragèrent l'action néfaste de leurs camarades les officiers turcs ; parfois même, ils participèrent eux mêmes.

En voici un exemple entre autres : Un kurde de Mardine, de la tribu *Mechkini*, emmène chez lui une jolie vierge arménienne de la famille Aroussian. Cette jeune fille, diplômée du «High School», avait reçu une instruction supérieure et parlait couramment le français et l'anglais. Mlle Aroussian est informée

par hasard, qu'un officier supérieur allemand possédant beaucoup d'influence, se trouvait à Diarbékir comme commandant de la section d'automobile. Elle lui adresse une lettre en le priant au nom du Christ et de l'humanité d'intervenir pour la sauver des mains de son ravisseur. Le commandant allemand répond immédiatement qu'il veut bien la sauver à la condition de lui servir de maîtresse pendant son séjour à Diarbékir.

Le cœur de la jeune fille se révolte devant cette proposition insultante. Elle lui écrit qu'elle préfère d'être la femme d'un kurde inculte et à demi sauvage que la maîtresse d'un monstre allemand.

C'étaient les traditions de vertu et de morale pure d'une race qui se redressaient contre l'immoralité abjecte du matérialisme teuton.

XVI

La population arménienne de la province de Diarbékir était de 150,000 âmes, dont 91,000 ont été massacrées ou sont mortes de souffrance lors de la déportation. Parmi ces derniers, 20 à 25,000 étaient originaires de la ville de Diarbékir et 60 à 65,000 de toute la région du vilayet. Il en reste actuellement

59,000 qui se trouvaient à Alep jusqu'au jour de la signature de l'armistice et dont un petit nombre mène encore jusqu'à présent, une vie de misère dans cette ville.

On ne saurait pas préciser le nombre des victimes des monstrueux bourreaux des Arméniens, le docteur Réchid et ses abominables acolytes. Il n'est sûrement pas au-dessous de 400,000, puisque d'innombrables Arméniens exilés de Sivas, de Kharpout et d'Erzeroum, ont trouvé la mort dans la région de Diarbékir.

Il est donc certain que les chefs unionistes avaient choisi ce vilayet pour servir de lieu de boucherie à l'élément arménien de l'Anatolie. De sorte que, au cours de la terreur, lorsqu'on était envoyé devant la Cour martiale de Diarbékir pour être jugé, cela signifiait qu'on était d'avance voué à la mort et l'expression: "être envoyé à Diarbékir pour être jugé" était passée à l'état de proverbe. C'est là qu'un grand nombre d'intellectuels ont été assassinés, parmi lesquels le docteur Daghavarian, Zohrab, Vartkes, Zartarian, Agnoui, Chahriguian etc.

Le nom de Diarbékir est synonyme d'un vaste cimetière. C'est là qu'a été commise la plus horrible des tragédies humaines. Tous les villages florissants des environs de la ville ont été détruits ou brûlés. La population en a été massacrée après avoir été dépouillée de ses biens.

Les députés turcs Feyzi, Zulfi et leurs complices sanguinaires qui ont organisé et exécuté les massacres, le vol et le viol, se sont enrichis et le

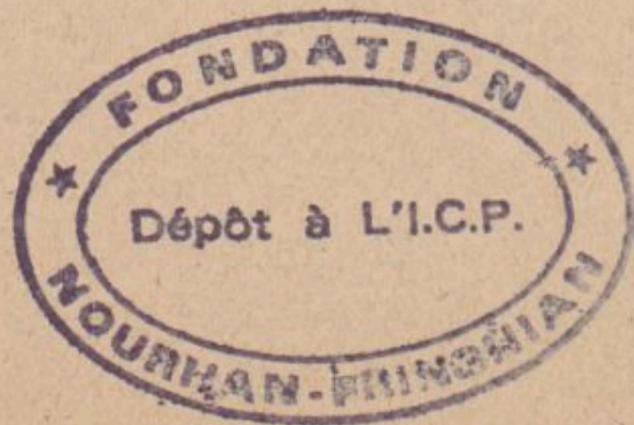
gouvernement central les a récompensés de la décoration du "Médjidié,, de seconde classe.

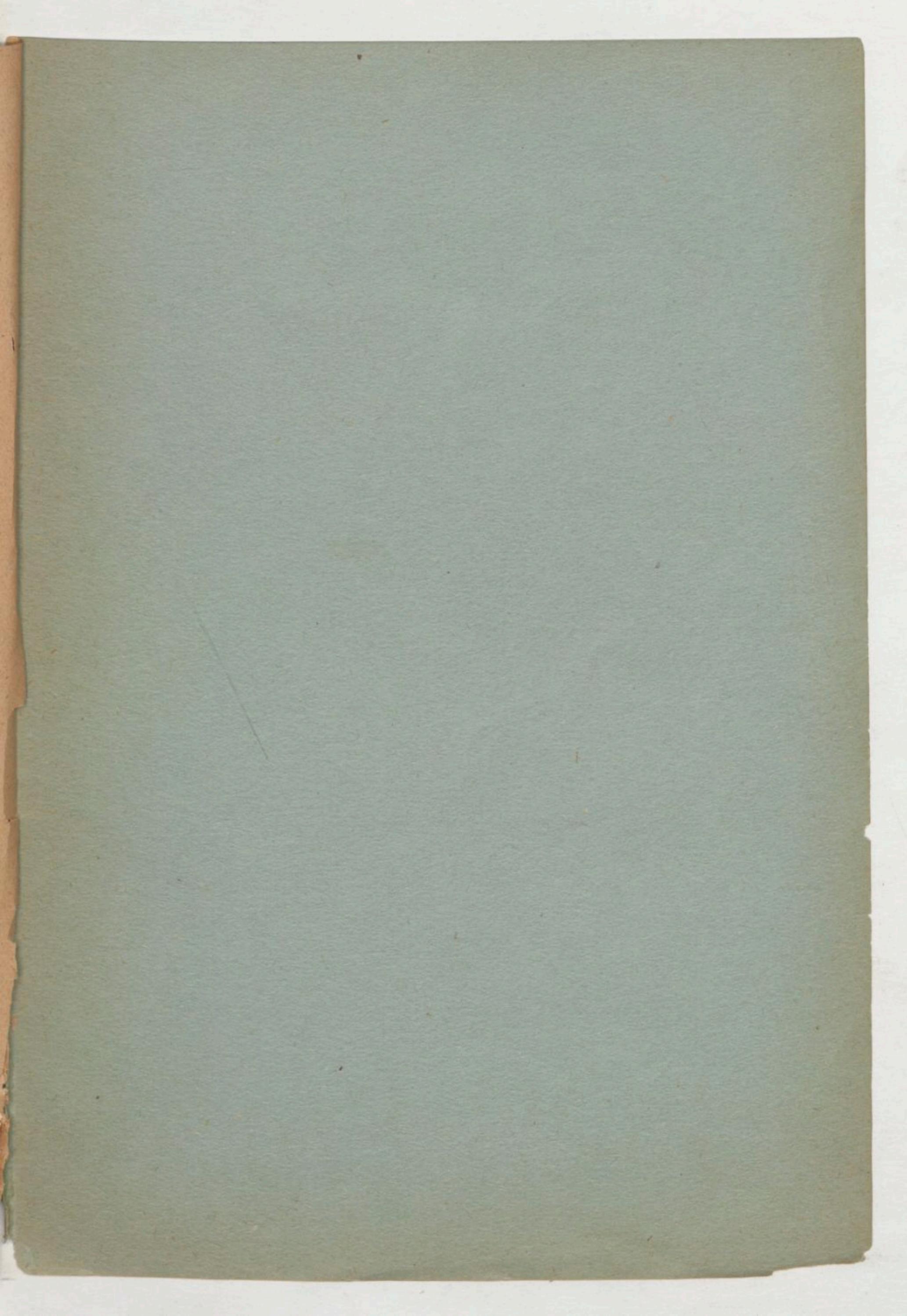
L'étendue tragique de ces crimes montre le degré de la férocité turque, et la non punition des principaux coupables donne la mesure de la justice turque.

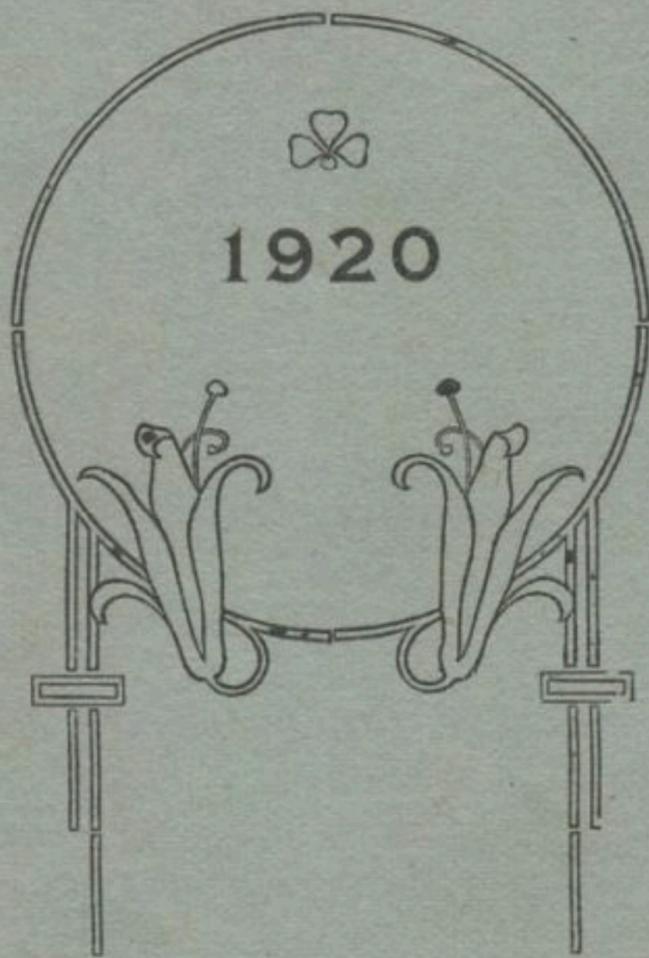
On n'a jamais vu jusqu'à présent dans les annales de l'histoire, un si grand nombre de crimes accomplis par un gouvernement et par un peuple avec un cynisme aussi révoltant.

Si le monde civilisé se contentait d'enregistrer les atrocités de la tyrannie turque, sans oser délivrer les malheureux peuples chrétiens qui en pâti-
sent, il commettrait un autre crime, peut-être plus effroyable encore que celui du gouvernement des Sultans, incapable, d'assimuler le progrès et la civilisation et dont l'existence même est une honte pour l'humanité!

FIN







NFC